

Projet de thèse en science politique

MÉTAPHORES DE L'ÉQUILIBRE DANS LA LITTÉRATURE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU  
XIXÈME SIÈCLE . (titre provisoire)

Sous la direction de :

Prof. Roberto Baranzini, Université de Lausanne, IEPHI, CWP

Prof. Annie Cot, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, REPhERE

## Résumé

Cette thèse vise à comprendre la variété des métaphores de l'équilibre que l'on peut rencontrer chez les économistes français de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Comprendre cette variété, c'est déployer ces métaphores pour mettre en évidence les éléments du système théorique qu'elles constituent ou auxquels elles renvoient. L'idée est que, pour qu'une métaphore fasse effet, il est nécessaire pour le lecteur d'en savoir plus sur ce à quoi elle renvoie précisément. Le chercheur doit donc comprendre la manière dont cet objet était vu, imaginé, conceptualisé, à l'époque où écrit l'auteur. Autrement dit, travailler théoriquement sur les métaphores, c'est se référer à leur contexte d'énonciation.

Ainsi, la présente thèse a pour but d'interroger la spécificité des métaphores de l'équilibre en économie, leur histoire, leur impact, leur rôle dans l'architecture d'une théorie.

Le cadre historique a été choisi pour refléter au mieux la genèse du concept d'équilibre tel que nous le connaissons maintenant : il s'agit des économistes libéraux de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, et en particulier, nous le verrons, de Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, Joseph Garnier, et Gustave de Molinari.

## Table des matières

<b>1. POINT DE DEPART ET OBJET D'ETUDE .....</b>	<b>3</b>
<b>A. CADRE HISTORIQUE.....</b>	<b>3</b>
PROBLÉMATIQUE .....	9
<b>B. QUESTIONS SOULEVEES PAR CE CONSTAT HISTORIQUE : COMMENT LES ABORDER ?.....</b>	<b>9</b>
RÉSUMÉ ET ORGANISATION DES QUESTIONS SOULEVÉES.....	13
<b>2. CONSTITUTION DE CATEGORIES D'ANALYSE .....</b>	<b>15</b>
<b>A. METHODE DE TRAITEMENT DES METAPHORES .....</b>	<b>15</b>
CADRE THÉORIQUE POUR ABORDER LES MÉTAPHORES. ....	15
RAPPORT ENTRE LA GÉNÉRALITÉ DE LA THÉORIE ET LES PARTICULARITÉS DES TEXTES .....	17
<b>B. APPROCHE(S) DU CONCEPT D'EQUILIBRE ?.....</b>	<b>19</b>
<b>3. PLAN PROVISOIRE .....</b>	<b>22</b>
<b>4. ENCADREMENT ET DEROULEMENT DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>24</b>
<b>5. BIBLIOGRAPHIE (PROVISOIRE).....</b>	<b>26</b>

# 1. Point de départ et objet d'étude

## a. Cadre historique

« dans ses emplois *présents ou passés*, le terme d'équilibre désigne à la fois une notion et un problème. D'ailleurs la notion elle-même n'est jamais claire. Tantôt elle se réfère à des états de fait ; parfois elle se rapporte à une ou plusieurs normes inégalement souhaitables. Celles-ci, à leur tour sont quelques fois assimilées à des tendances ; elles vont alors se réaliser d'elles-mêmes, comme dans un être vivant où l'on oppose le « normal » et le pathologique [...]. La langue classique rend admirablement compte de ces ambiguïtés. » (Perrot, 1983)

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, employer le terme d'« équilibre » n'était pas, pour les économistes, une évidence. On peut en donner ici une première définition générale, dont nous verrons par la suite qu'elle est discutable : « En théorie économique le terme équilibre a la même valeur normative [...] que dans le langage courant : il évoque un état de calme universel, vers lequel tendrait normalement le système ou autour duquel il graviterait naturellement, par nécessité structurelle ou en raison du comportement approprié des individus » (Lunghini, 1988).<sup>1</sup>

Le mot a probablement fait son apparition en économie sous la plume de Pierre de Boisguilbert au XVII<sup>ème</sup> siècle ; il revêtait alors une connotation religieuse assumée. Bert Tieben signale que Sir Dudley North, contemporain de Boisguilbert, aurait été l'un des premiers à employer ce terme « as an analytical construct » (Tieben, 2012).

Chez Adam Smith le concept d'« équilibre » lui-même n'est pas mentionné : on trouve par contre l'idée d'harmonie. En revanche, dans la préface de Joseph Garnier à l'édition de *La Richesse des Nations* de 1859, dite « avec des notes de Buchanan, G. [Germain] Garnier, Mac Culloch, Ricardo, Sismondi, Bentham, Storch, Malthus, Turgot, J. Mill, Dufresne Saint-Léon, A. Blanqui, J.B. Say », édition revue et augmentée par Joseph Garnier, le terme d'équilibre abonde.

L'équilibre est un concept qui traverse la pensée économique, et qui est souvent un élément structurant des théories ; comme le signale Perrot, cité ci-dessus, c'est une notion

---

<sup>1</sup> Notre traduction. Texte original : « Nella teoria economica la parola equilibrio ha lo stesso valore normativo [...] che ha nel linguaggio corrente : evoca uno stato di quiete universale, verso il quale il sistema tenderebbe normalmente o graviterebbe naturalmente, per sua necessità strutturale o in seguito a comportamenti appropriati dei singoli »

multidimensionnelle et polysémique, peu claire, et cependant centrale. Pourtant, peu d'écrits lui ont été consacrés. On compte une monographie de Tieben (2012) et un ouvrage édité par Mosini (2007), qui portent uniquement sur le concept d'équilibre. Il faut ajouter les articles de Lunghini (1997) et de Perrot (1983) puis, dans une perspective plus strictement contemporaine, Vercelli (1997).

L'histoire du concept d'équilibre, dans la période s'étendant de Boisguilbert (1646-1714) aux libéraux, doit être creusée – sans se demander nécessairement quelles transformations il a subi, car c'est là le travail que nous comptons faire pour la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le choix de ce cadre historique tient au fait que la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle voit naître l'analogie<sup>2</sup> entre l'économie et les sciences physiques, sous la plume de Léon Walras et William Stanley Jevons (Mirowski, 1989). Cette analogie va rapidement s'imposer à la discipline. Pourtant, le cas de Walras est un peu particulier. Son approche ne sera pas tout de suite acceptée par ses contemporains francophones, et notamment – étonnamment – par les libéraux qui gravitent à Paris autour du *Journal des Économistes* où Walras est cependant publié. C'est là l'intérêt de travailler sur le contexte francophone, qui a présenté une résistance particulière à l'analogie avec les sciences physiques, qui allait pourtant devenir dominante en économie, et qui était développée simultanément en Angleterre, pays où elle a plus rapidement été au centre de l'attention et des débats. On peut se demander si le terrain était favorable aux thèses de Walras : la littérature économique francophone de cette époque contenait-elle déjà les fondements d'une telle approche ?

La question, somme toute assez classique si on la pose sur le plan théorique, sera ici prise sous un angle peut-être plus insolite : celui du langage. L'hypothèse sous-jacente à une telle approche est que le langage n'est pas un élément neutre, dans son rapport au contenu de la théorie qu'il permet de formuler. Ainsi, si la question se pose en termes de vocabulaire, on se demande dans quelle mesure la pensée économique libérale de la fin du XIX<sup>ème</sup> était prête à accueillir un champ lexical comme celui de la physique de l'époque (Mirowski, 1989). Ou bien au contraire, chez les contemporains de Walras, le langage allait-il dans une toute autre direction, écartée ensuite et oubliée par l'école néoclassique ? La question est d'autant plus intéressante, nous allons le voir, si l'on se penche sur les métaphores employées par les libéraux de l'époque : à présupposés communs quant à l'équilibre, métaphores communes ?

---

<sup>2</sup> Pour la distinction entre métaphores et analogies, voir Klamer, Arjo and Thomas C. Leonard. "So What's an Economic Metaphor?" *Natural Images in Economic Thought*, edited by Philip Mirowski, Cambridge University Press, 1994, pp. 20-52.

Ces questions mettent en jeu le rapport entre théorie et langage – et en particulier le statut des métaphores dans une théorie : nous le discuterons plus loin de manière approfondie.

Pour pouvoir mener ce travail avec rigueur, et au plus près des textes, on s'intéressera en particulier au concept d'équilibre chez trois figures majeures du courant libéral francophone de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Joseph Garnier (1813-1881), tout d'abord. Celui-ci occupe la Chaire d'Économie Politique à l'École des Ponts et Chaussées, contribue à la naissance de l'« Association pour la liberté des échanges » puis participe à la création et aux conférences du Club de la liberté du travail, ainsi qu'à la fondation d'un journal intitulé *Jacques Bonhomme* – du nom d'un personnage satirique créé par Bastiat (1801-1850), figure influente du libéralisme, polémiste et partisan du laissez-faire le plus radical, afin de tourner en dérision les règles supposées favoriser l'emploi. Il est également membre de l'Académie des sciences morales et politiques, pour la section Économie politique, statistiques et finances. Garnier rédige de nombreux traités à vocation pédagogique et, en raison de son influence sur le paysage académique et les débats de son époque, est donc incontournable.

De plus, il est moins hostile que nombre de ses collègues de la Société d'Économie Politique à la mathématisation de l'économie, et entretient des relations – cordiales quoique tendues, pour des raisons scientifiques – avec Walras, qu'il publie dans le *Journal des Économistes* et dont l'œuvre est diffusée en France en partie par ses soins. Il est également le premier des libéraux français à accorder une place particulière à la question de la formalisation de la théorie économique (Arena, 1991). Joseph Garnier nous semble ainsi un personnage crucial pour quiconque veut étudier le concept d'équilibre dans la littérature francophone de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Jean-Gustave Courcelle-Seneuil (1813-1892), ensuite. Économiste plus hétéroclite, il remplacera cependant Garnier à l'Académie des sciences morales et politiques, à la mort de celui-ci<sup>3</sup>. Avec Garnier, Courcelle-Seneuil entretient à la fois proximité et différence, ce qui va particulièrement nous intéresser pour ce travail. Très tôt, Courcelle-Seneuil tente de mettre en application ses idées économiques en créant une entreprise de métallurgie, qui connaît le

---

<sup>3</sup> Leur successeur à ce même siège n°4 sera d'ailleurs Clément Juglar, figure importante de la théorie des cycles.

succès. Il part également enseigner et appliquer ses théories au Chili, en tant que conseiller du ministre des finances chilien. Cette spécificité, parmi d'autres, ne sera certainement pas sans conséquences pour nous. En effet de par ce lien avec la pratique, le bagage de Courcelle-Seneuil, libéral comme les autres, faisant partie des mêmes sociétés et prenant part aux mêmes débats, n'est pas tout à fait identique à celui de ses collègues. Sa vision du monde, son imaginaire et son rapport aux métaphores et analogies s'en ressent quelque peu – par exemple dans sa manière de construire des états de nature, dont il se sert ensuite pour construire certaines de ses analogies.

Contributeur du *Journal des économistes* à partir de 1852, il publie également divers ouvrages pédagogiques, dont certains sont de grands succès d'édition. Par exemple, son *Traité théorique et pratique des opérations de banque* (1853) est vendu à 32 000 exemplaires ; son *Manuel des affaires* (1854) sera très rapidement épuisé et réédité quatre fois (Marco, 1991). Malgré leur apparence purement pratique, ces deux ouvrages contiennent nombre de chapitres d'ordre strictement théorique – par exemple consacrés à la définition de l'offre et de la demande, ou à la question de la valeur, des crises, etc. Leur diffusion large nous assure que les idées développées par Courcelle-Seneuil ne sont pas d'ordre anecdotique, mais bien, elles aussi, représentatives d'une époque.

Enfin, Gustave de Molinari (1819-1912), économiste belge et disciple de Bastiat. Il s'installe à Paris en 1840, où il participe notamment au *Journal des économistes* et, comme Joseph Garnier, au journal *Jacques Bonhomme*, supposé diffuser dans la population les idées libérales. On retrouve également Molinari à l'Association pour la liberté des échanges et au Club de la liberté du travail. Le coup d'Etat de 1851 l'amène à retourner en Belgique, où il fonde un journal, *L'économiste*, et enseigne l'économie politique à Bruxelles et à Anvers (Laurent, 2002). De retour en France en 1860, il prend la succession de Joseph Garnier comme rédacteur en chef du *Journal des économistes* en 1881. Sous sa direction, le *Journal* rompra avec Léon Walras, après la publication d'un dernier article de celui-ci (Arena, 1991)<sup>4</sup>. Tout ce parcours est accompagné de publications à un rythme fort régulier, dès 1846 et jusqu'à la fin de sa vie. Nombre de ses ouvrages sont publiés chez Guillaumin & Cie.

---

<sup>4</sup> R. Baranzini reconstruit différemment l'histoire de cette rupture ; il nous faudra nous pencher sur cet événement de manière plus approfondie, notamment au moyen de la correspondance entre Léon Walras et Joseph Garnier.

Plus radical dans son libéralisme que les deux auteurs précédents, Molinari est un homme clef de son temps, en raison de sa position à la tête du *Journal des économistes*. Il est par ailleurs intéressant car, dans un débat très polarisé, il est resté sans prendre parti pour ou contre les travailleurs, ou le capital. Et ce point, on le verra, nous sera utile lorsqu'il s'agira d'interroger la diversité des concepts d'équilibre chez nos auteurs. Avec des agrégats d'agents plus nuancés, et le refus de donner une priorité aux uns ou aux autres, il peut difficilement penser un équilibre similaire à celui de ses collègues : les forces qui entrent en contact ne sont pas définies de la même manière. Et d'ailleurs, il préférera assimiler l'« équilibre » à la « santé du corps social », ou encore à la « gravitation », adoptant ainsi une perspective plus fluide et globalisante qu'une simple « balance » où les éléments que l'on pèse sont clairement définis et distinguables les uns des autres.

Chez des libéraux de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, comme Joseph Garnier ou Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, le terme d'« équilibre » commence à être employé plus couramment, mais avec précaution, et en faisant toujours référence à la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say (1767-1832).

Ce dernier est considéré par nos auteurs comme leur maître. Dans la vision de Say, le monde économique est comme un ensemble de « canaux »<sup>5</sup> dont les uns absorbent le trop plein des autres (Say, (1803) 1863), empêchant ainsi l'existence d'une offre réellement excédentaire. C'est le seul moment, semble-t-il, où il emploie directement le terme d'« équilibre ». Il n'y ajoute pas directement de métaphore, mais l'excès, lui, est dû à une « maladie politique » qui bouche les canaux. Ainsi, en l'absence de cette maladie et donc en équilibre, le système est en quelque sorte sain<sup>6</sup>, mais l'équilibre lui-même est d'ordre mécanique : il s'agit de la stabilisation du niveau des liquides.

Chez Garnier (1848; Garnier, 1873; Garnier, 1889), l'équilibre est pensé au moyen de la métaphore de la balance. Molinari, nous l'avons dit, compare l'équilibre à la loi de la gravitation (Molinari, 1855), ainsi qu'à la santé – du corps social. Les métaphores de Jean-Gustave Courcelle-Seneuil portent plus sur le monde économique dans lequel se produit cet

---

<sup>5</sup> « les moyens de production se portent vers les canaux vacants, et le produit de ceux-ci absorbe le trop plein des autres; l'équilibre se rétablit, et cesserait rarement d'exister, si les moyens de production étaient toujours laissés à leur entière liberté » (Say, Traité 1814 ed., pp. 149–50). Cette métaphore des canaux n'est plus présente dans les éditions ultérieures, car ce passage est entièrement remanié par l'auteur. De Say, Joseph Garnier cite la première édition (il dit 1804 – la première édition est de 1803, le deuxième de 1814), dans laquelle n'est pas présente la métaphore des canaux.

<sup>6</sup> Sur les différentes perspectives possibles pour caractériser un système « à l'équilibre », voir la dernière partie de cette présentation.



équilibre. Il fait par exemple une analogie entre la concurrence et la pesanteur<sup>7</sup>, dont le résultat est l'équilibre. La métaphore des canaux développée par Say n'est quant à elle pas présente dans le *Traité sommaire d'économie politique* (Courcelle-Seneuil, 1865).

Autrement dit, ces auteurs libéraux qui non seulement appartiennent tous au même courant mais se réclament également tous de Jean-Baptiste Say – points communs importants –, utilisent chacun des métaphores différentes pour décrire un élément clef de leur théorie. Deux interprétations peuvent être faites de cette situation.

Un tel constat pourrait suggérer que les métaphores employées dans un discours sont d'ordre purement rhétorique et n'ont aucun impact sur le contenu de celui-ci. Cette interprétation nous paraît trop rapide.

On reprend ici la distinction de Klamer et Leonard (1994) entre métaphores rhétoriques, heuristiques et constitutives. Les premières n'ont aucun impact sur la pensée, elles ne sont utilisées qu'à des fins décoratives ou rhétoriques. Les deuxièmes permettent de clarifier un concept, mais n'en sont pas indissociables. Enfin, les métaphores constitutives sont si liées à un concept qu'on ne peut le penser sans elles ; par exemple lorsqu'on dit qu'il faut se représenter l'ADN comme un code : si l'on cherche à le faire autrement, on ne peut tout bonnement plus penser l'ADN.

Nous considérons – on verra pourquoi – que la diversité des métaphores employées par Garnier, Courcelle-Seneuil et Molinari corrobore des différences en apparence minimes entre leurs manières de penser. Ces différences font que nos trois auteurs, tout en disant peu ou prou la même chose, diffèrent en réalité, et ne peuvent pas développer des pensées en tous points similaires lorsqu'on en arrive à certains thèmes cruciaux, comme la question de la valeur. A ce propos, Courcelle-Seneuil emploie une définition centrée sur la valeur d'échange, fondée par l'utilité ; Garnier, lui, tente une synthèse des diverses théories à sa disposition et conçoit la valeur comme une combinaison de rareté et d'utilité, mais inclut aussi « les frais de production, i.e., ce qu'il appelle "prix originaire" à la suite de Say (et qui est le "prix naturel" de Smith, selon notre auteur), [et qui] constituent un "centre immobile vers lequel, dans ses oscillations, tend le prix de vente (ou prix courant)" ([Garnier, 1848]), p.22). La seule raison

---

<sup>7</sup> « La concurrence tend à l'équilibre et au nivellement des forces par une action constante, analogue à celle de la pesanteur dans le monde physique. », Courcelle-Seneuil, Jean-Gustave. *Traité Sommaire D'économie Politique*. Paris: Guillaumin & Cie, 1865, p.208. Ce traité est cité par Garnier dans son *Traité d'économie politique* de 1889 (p.656)

avancée pour justifier cette assertion semble être le rôle de “prix-plancher” joué par le “prix originaire” (ibid., p.18). » (Arena, 1991).

Comment deux auteurs aussi proches peuvent-ils pourtant avoir des théories de la valeur différentes, sachant à quel point une théorie de la valeur est un élément crucial pour développer un raisonnement économique ? Quel impact cela a-t-il sur leurs conceptions respectives de l'équilibre ? Le retrouve-t-on dans leurs métaphores ?

Autrement dit, la question qui se pose ici de manière plus générale – et qui sera la problématique de cette thèse – est la suivante :

#### Problématique

Comment expliquer que les auteurs choisissent une métaphore plutôt qu'une autre pour caractériser l'équilibre, et comment comprendre le lien entre ce choix et la théorie qu'ils développent ?

La relation de causalité entre la métaphore employée et le reste de la pensée de l'auteur devra être interrogée. Il se peut que ce soient les choix théoriques de l'individu qui orientent son vocabulaire, ou bien l'inverse. Quoi qu'il en soit, l'existence d'une corrélation entre les deux nous en dira long : on pourrait ainsi affirmer qu'il existe chez ces auteurs un lien, quel qu'il soit, entre certaines métaphores et des développements théoriques. Et on aura à déterminer quelles métaphores en particulier caractérisent ces penseurs, individuellement.

Il faudra laisser ouverte la possibilité d'usage d'une métaphore « en vogue », usage plus aléatoire qu'autre chose et qui ne saurait donner lieu à de longs développements sur les intentions de l'auteur. Ce cas n'exclut cependant pas l'éventualité d'une influence, peut-être passagère, de la métaphore employée sur les idées de l'auteur. Il sera alors intéressant de chercher à détecter cette influence potentielle, et l'on pourra se demander si toutes les métaphores sont compatibles entre elles, et si fonder ses réflexions sur deux métaphores différentes ne menace pas la cohérence d'une théorie. Nous verrons de manière plus approfondie comment le faire dans la partie méthodologique de ce projet.

#### b. Questions soulevées par ce constat historique : comment les aborder ?

Pour aborder les textes de Garnier, Courcelle-Seneuil et Molinari, l'idée est de mettre en évidence, par un questionnement systématique, les hypothèses implicites à leurs théories et qui pourraient être en lien avec les métaphores utilisées, et leurs diverses dimensions. On cherchera ensuite les corrélations entre la présence d'une métaphore et les particularités théoriques que l'on trouve chez l'auteur étudié – la suite de ce texte donnera quelques exemples d'une telle démarche.

Mais avant d'entrer dans le détail de ce questionnement, précisons simplement que pour pouvoir répéter ce type d'analyse et la rendre utilisable de manière plus étendue, il ne faut pas hésiter à poser *toujours les mêmes questions* aux textes des auteurs considérés, quitte à voir que la réponse à l'une d'elles est absente chez un économiste, tandis qu'elle est présente chez un autre, dessinant ainsi des contours différents pour leurs théories. Cette systématisme rend possible la comparaison entre deux pensées. Par ailleurs, approcher les textes sans construire son cadre théorique en amont n'empêche pas le chercheur d'avoir des présupposés, une grille de lecture définie *a minima* par son langage, par son histoire personnelle, par ce qui cause son intérêt pour une question donnée et, dans le cas de l'historien notamment, par sa non contemporanéité avec l'auteur étudié. Ainsi, il nous semble plus honnête en tant que chercheur de clarifier autant que possible ses propres préjugés et son angle d'approche, notamment en rendant explicites les questions posées aux textes ; il devient ainsi possible de les discuter, de les critiquer, de les affiner.

En l'état actuel de notre travail, il s'agit encore de forger ces questions, de les faire émerger des textes et de leur structure. On peut cependant en mentionner quelques-unes qui, dès à présent, se posent.

Le *Tableau économique* de Quesnay est, d'après Tieben (2012), la base de la loi de Say – qui, elle, est réutilisée tant par Garnier que par Molinari ou Courcelle-Seneuil, comme un élément fondamental de leur pensée. Ce *Tableau* est pensé en termes de production et consommation – et non en termes d'offre et de demande pensées comme fonction des prix, perspective qui apparaît plus tard avec Cournot (Jorland, 2000) –, et on y retrouve cette idée d'une communication fluide entre toutes les parties d'un système unifié, qui serait l'économie *d'une nation*.

Une première question que l'on semble devoir poser à des théories pour comprendre dans quelle mesure elles sont comparables est la suivante : *quelle est l'étendue du système considéré, qui sert de cadre à la théorie que l'on développe ?*

Même si Quesnay est reconnu par les comptables nationaux comme l'un de leurs précurseurs (Vanolli, 2002), il ne mentionne pas explicitement la notion d'équilibre, ni au sens comptable, ni en un autre sens. Peut-être le concept d'harmonie est-il présent ? Il est possible également qu'il n'y ait pas d'équivalent chez cet auteur. Par ailleurs, Quesnay justifie-t-il son idée de mettre en communication tous les éléments de la production et de la consommation, en un même système clos ? C'est une question qui nous demandera des recherches supplémentaires. Quoi qu'il en soit, cette interdépendance entre tous les éléments du système, nécessaire à l'établissement des comptes d'une nation, semble avoir voyagé à travers l'histoire de la pensée économique. Pour Gérard Jorland (2000), c'est là l'un des apports majeurs de Quesnay : supposer qu'il existe une substance commune à la production et à la consommation, substance qui les met en communication. Il nous semble que c'est cette hypothèse qui plus tard permettra de considérer production et consommation, ou offre et demande, comme deux forces *de même nature* à partir desquelles se forme un « équilibre ».

Voilà donc une deuxième question à poser à des théories économiques : *comment conçoivent-elles la « substance » du monde économique qu'elles mettent en scène ?*

Et c'est là qu'entre également en jeu le concept de valeur : comment les théories étudiées expliquent-elles que des éléments du monde qui semblent de nature différente deviennent comparables ? L'unité de substance s'exprime à travers le concept de valeur, et/ou celui de prix, qui sert de liant entre les éléments du système économique considéré. Et ce, de manière différente selon si l'on emploie un concept de valeur-travail ou si l'on ne mobilise que le concept d'utilité : dans le premier cas, le liant demeure relativement matériel et différencié, dans le second il est immatériel et unifie radicalement les éléments du monde économique dans la mesure où la subjectivité qui fonde l'utilité des biens fait disparaître la distinction entre les produits et les agents qui les jaugent : tout ce qui compte est dans la tête des agents, tous les reliefs du monde économique sont constitués par eux.

C'est ici qu'interviennent les métaphores portant sur l'équilibre ou sur le système économique à l'équilibre, qui peuvent nous informer plus avant sur la façon dont est conçu ce lien entre les parties du système.

Dans la métaphore de la balance, par exemple celle de Garnier, le lien entre les éléments pesés et comparés est un objet, matériel et issu de la fabrication humaine (cette dernière propriété n'est cependant pas utilisée). Mais surtout, il est extérieur aux objets pesés, le centre de la balance demeure indifférent à ce que l'on met sur les plateaux. Dans la métaphore des canaux qu'emploie Say, en revanche, le matériau qui sert de liant entre les parties du système, c'est-à-dire entre un canal et un autre, est l'eau. C'est-à-dire que dans cette métaphore, l'objet des échanges est lui-même ce qui fait le lien entre les diverses parties du système.

Avec cette métaphore des canaux, l'attention est focalisée non plus sur les objets mis en relation par le système, mais sur la relation elle-même. La diversité de ce que l'on échange n'a plus d'intérêt, on étudie à présent un système parfaitement unifié. On peut alors s'attendre à trouver moins de considérations portant sur la diversité des biens et la spécificité du travail dans les théories qui mobilisent ce type de métaphore, par exemple. L'unité du système vient du système lui-même, tous ses éléments sont une seule et même substance, il n'est même pas question de les comparer d'un point de vue extérieur.

Autrement dit, il nous paraît utile pour la présente thèse de se demander, dans les textes que l'on considère, si l'auteur voit une différence entre les objets que l'on échange et la substance qui permet cet échange. Et d'interroger le lien entre cette vision du monde économique et la métaphore employée pour caractériser l'équilibre.

Par ailleurs, il faut s'interroger sur les éléments que l'on connecte via la valeur et le concept d'équilibre : ce ne sont pas simplement des objets, mais des agrégats. S'agit-il de l'offre et de la demande ? ou de la production et de la consommation ? Une terminologie différente a-t-elle un impact sur la manière d'envisager le concept d'équilibre – d'une façon plus ou moins abstraite, par exemple ? Dans le premier cas, la subjectivité des agents est mise en évidence. Mais en même temps, cette terminologie nous place directement dans le cadre d'un mécanisme de marché abstrait et impersonnel, avec une forme de déterminisme nécessaire pour qu'il existe des lois du marché. Le deuxième cas, lui, fait plutôt référence à

l'action de production ou de consommation en tant que telle, et ne renvoie pas directement à des lois. On conçoit plus facilement l'action même des agents, indépendamment de tout déterminisme – même si les théories qui emploient ces termes ne sont potentiellement pas exemptes de références à des lois de comportement humain.

Il faut également se demander *qui* sont les agents dont les offres et les demandes, par exemple, sont mises en relation au moyen du système de prix. Sont-ils divisés en deux classes ? Trois classes ? Sont-ils tous producteurs et consommateurs, ou bien ces fonctions sont-elles réparties autrement au sein de la population ? Deux systèmes ne peuvent être identiques si les parties qui les composent ne sont pas les mêmes ! Et ainsi, si l'on veut les comparer, il faut pouvoir prendre acte de cette différence. Pour comprendre comment est délimitée la théorie d'un auteur ou d'un autre, il faut tenir compte de la variété des agents qui la composent.

Enfin, une fois interrogés le liant du système et la nature des parties qui sont mises en relation, on en vient à se demander quel est le mode de relation de ces parties entre elles. Quel est le rôle de l'information ? Celui des institutions ? Si les parties du système sont des agents, comment interagissent-ils ? De quelle nature sont-ils ? Quelles sont leurs motivations ?

#### Résumé et organisation des questions soulevées

A travers l'utilisation des concepts d'équilibre (leur contexte théorique, direct ou indirect), et les métaphores qui leurs sont associées, on devrait ainsi pouvoir clarifier les orientations initiales de la théorie :

- Délimitation du système :
  - o Quel cadre elle considère – comment elle le délimite (robinsonade ? national ? Mondial ? Vague entre deux ?),
- Les parties du système :
  - o Quelles en sont les parties (un seul marché, ou plusieurs ? Autre chose que des « marchés » à strictement parler, comme on l'entend aujourd'hui ? Institutions,...),

- Quels agents la théorie met-elle en scène – quels sont leurs pouvoirs et leurs limites, leurs motivations ?
- Les relations entre ces parties :
  - Quelles sont leurs relations entre les agents, et leurs relations avec leur environnement ?
  - Comment l’auteur envisage-t-il la « substance » de ce monde théorique ?
  - Quel est son concept de valeur ?
  - De manière plus concrète, quels sont les liens entre les parties du système (diffusion d’information, canaux institutionnels, ...) ?
- Et également, le point de vue de l’auteur :
  - Quel est son degré d’abstraction, son angle d’approche ?

Ce sont là des questions à poser systématiquement aux textes de nos auteurs pour faire émerger des hypothèses implicites à leur pensée, que l’on mettra ensuite en relation avec leurs métaphores – comme on l’a vu plus haut. On appellera temporairement ces questions « les huit questions du système », à envisager comme des éléments de cartographie de la pensée économique à partir du concept d’équilibre et de ses métaphores. Le nombre de huit est bien sûr arbitraire : c’est un point de départ, fructueux mais qu’il faudra discuter et affiner tout au long de cette thèse.

## 2. Constitution de catégories d'analyse

### a. Méthode de traitement des métaphores

Cadre théorique pour aborder les métaphores.

C'est pour aborder le lien entre une métaphore donnée et le discours qui la contient, qu'il faut mobiliser des théories de la métaphore.

Plusieurs perspectives sont possibles. Max Black (1979) et Jocelyn Benoist (2007), discutant chacun de leur côté un même papier de Donald Davidson intitulé « What metaphors mean » (Davidson, 1978), représentent bien les différentes approches possibles. Davidson interroge le lien entre la métaphore et la sphère de la signification linguistique, littérale. Selon lui, la métaphore ne représente pas un cas particulier du langage : elle est un énoncé qu'il faut prendre au sens littéral ; simplement, comme tout énoncé, elle implique une part d'interprétation et, ce faisant, un usage de l'imagination. Mais la différence entre une métaphore et un autre énoncé ne tient qu'au degré d'interprétation qu'il est nécessaire de mobiliser pour atteindre la compréhension. Toute métaphore peut donc être paraphrasée, « traduite » dans un langage littéral, pour faciliter sa compréhension.

La critique que lui fait Max Black tient à ce qu'au contraire, selon lui, la métaphore est un acte de langage de nature différente des autres. Il se place cependant sur le même plan de discussion que D. Davidson, en s'interrogeant sur ce que les métaphores *veulent dire*, en cherchant leurs référents sémantiques, leurs conditions de vérité, etc. Mais pour Black, même si le locuteur produisant une métaphore emploie des mots déjà existants et dont le sens est bien connu, il les détourne de leur usage commun, effectuant ainsi un acte de langage d'une nature radicalement différente : les conditions de vérité d'un énoncé métaphorique ne peuvent pas être interrogées de la même manière que celles d'un énoncé littéral. Le locuteur fait référence à autre chose qu'au sens littéral de la phrase, il *veut dire* autre chose. La métaphore relève d'un acte cognitif de nature particulière, qui ajoute une dimension au sens littéral des mots. Et ainsi, les métaphores ne peuvent être « traduites » en langage littéral, car dans la « traduction » quelque chose serait systématiquement perdu. Black ne précise pas comment ce « quelque chose » intervient, ni ne nous donne d'informations sur sa nature. Et ce, alors même que pour lui le langage non métaphorique a une référence dans le monde



réel : chaque mot a un sens *en soi*, valable de tout temps et hors de tout contexte, qui permet d'interroger la valeur de vérité d'un énoncé. C'est justement par rapport à ce sens *en soi* que le langage métaphorique a un statut particulier.

Benoist, lui, refuse l'existence d'un sens *en soi* des mots, et développe une approche plus contextualiste du langage. L'interprétation qu'il fait du texte de Davidson est que pour cet auteur, la métaphore est étrangère à la littéralité du discours, mais elle a malgré tout besoin qu'un sens littéral des termes employés existe. Elle s'appuie alors sur ce sens pour le détourner. Autrement dit, Benoist accepte l'idée davidsonienne d'une continuité potentielle entre le langage littéral et la métaphore ; il y ajoute la nécessité de s'appuyer sur le contexte d'énonciation pour différencier l'acte de langage commun d'un acte détourné que serait la métaphore. Ce faisant, il refuse aussi bien de chercher les conditions de vérités de la métaphore à l'intérieur d'elle-même que de la considérer comme au-delà de tout critère de validation. Ainsi, Benoist se place sur un plan différent de celui de Davidson et de Black, renouant plutôt avec des auteurs comme Austin (1970) ou Bourdieu (1982), qui cherchent dans le contexte d'énonciation les conditions pour qu'une métaphore réussisse, c'est-à-dire qu'elle soit comprise et prenne sens pour les auditeurs. Lorsqu'une métaphore cesse de surprendre, qu'elle prend son indépendance par rapport aux conditions immédiates d'énonciation et qu'elle est admise par un large public, elle "meurt" – on paraphrase ici Ricœur (1975) pour lequel une « métaphore vive » (titre de son ouvrage) est, disons, une métaphore créatrice. Autrement dit, elle cesse de renouveler le langage en ouvrant « une autre connexion avec le réel » (Benoist, 2007), et s'intègre pleinement aux discours littéraux.

Pour Benoist, le langage dans sa totalité peut être considéré comme constitué de métaphores devenues sens littéral : une métaphore est toujours une fuite en avant du langage, qui par elle ne cesse de se renouveler, de se créer, de s'enrichir. Un exemple, dans le domaine économique, pourrait être donné par le fait que l'on parle de « liquidités ». Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une métaphore, mais le choix de dessiner un parallèle entre l'eau et la monnaie demeure apparent.

C'est cette approche que suivra le présent travail. Ce qui nous permet par exemple d'inclure dans notre réflexion les apports d'auteurs comme Mirowski (1989), McCloskey ((1985) 1998), Klammer et Leonard (1994), ou encore I.B. Cohen (1994), qui étudient en particulier les métaphores en économie. Il n'existe pas dans cette littérature de passage

consacré spécifiquement à la question des métaphores de l'équilibre, et leur potentielle spécificité n'a pas été interrogée.

#### Rapport entre la généralité de la théorie et les particularités des textes

Par ailleurs, il est nécessaire de mettre ces théories de la métaphore à l'épreuve des textes, et de la particularité du contexte du XIX<sup>ème</sup> siècle francophone.

Pour ce faire, des allers-retours seront nécessaires entre les théories, les métaphores particulières et le texte qui les contient, voire le reste de la théorie de l'auteur. C'est là, bien sûr, que des éléments de contexte scientifique et historique doivent intervenir – mais dans un deuxième temps, pour approfondir ou nuancer une analyse déjà esquissée avec le texte seul. Ce va-et-vient entre métaphore et texte peut se faire en comparant les réponses que l'on donnerait, en examinant seulement la métaphore, aux « huit questions du système », et celles que l'on y donnerait à partir du texte dans son entièreté.

Ces questions, nous l'avons vu, ne sont qu'une proposition pour structurer notre approche ; elles permettent de rendre plus rigoureux notre rapport aux textes, en interrogeant toujours de la même manière les sources, selon une approche dont les *a priori* sont clairement identifiables, et ainsi critiquables si nécessaire.

Une telle comparaison, donc, permettrait d'identifier de possibles parallèles entre l'univers décrit par la théorie (ainsi que son mode de fonctionnement) et l'univers implicite de la métaphore, ainsi que son mode de fonctionnement. Bien entendu, ce travail devra se faire avec beaucoup de précautions, notamment historiques, puisqu'il s'agit de comprendre des éléments *implicites* dans un mot employé à une époque différente de la nôtre. L'hypothèse sous-jacente à cette méthodologie est qu'une métaphore ouvre sur un univers sans lequel elle n'a pas de sens. L'étendue de cet univers n'est probablement pas le même selon l'objet analysé : par exemple, la métaphore du pendule renvoie à un univers sensible assez restreint, où jouent les lois de la mécanique mais qui implique peu d'éléments culturels – à part peut-être la connotation de l'objet « pendule », qui peut renvoyer au pendule de Foucault ou à Tryphon Tournesol, selon l'orientation et la culture du lecteur – ; en revanche, la métaphore de l'Etat comme un navire nous propulse dans un univers dangereux, chargé d'émotions comme la peur ou la combativité, où l'individu se trouve pris dans la tourmente et protégé

par une structure unique, unie et résistante, éventuellement dirigée par un individu conscient. Les éléments de cet univers, les liens entre ses parties, sa charge culturelle et émotionnelle pourraient être développés plus avant, en tenant compte du contexte d'écriture de la métaphore : qu'était un bateau à l'époque ? quel rapport avait-on à la mer, et quels symboles charriait-elle ? Avait-on inventé le pilote automatique, fallait-il donner du carburant au moteur ou bien celui-ci était-il naturel – le vent, l'eau ? Autrement dit, pour reprendre nos questions développées plus haut : ce cadre, national – le navire représente ici l'État –, de quoi est-il composé ? Juste d'un gouvernement et d'un bateau, ou bien également d'un équipage actif ? Quel est le lien de subordination supposé entre eux ? Le bateau peut-il littéralement craquer sous l'effet de la tempête, ou risque-t-on simplement de perdre des membres de l'équipage ? A quel point est-ce un problème – chaque membre compte-t-il, ou en faut-il simplement un nombre limite pour faire avancer le navire ? Tout ce monde-là va-t-il quelque part, vers un port où être en paix, ou bien s'agit-il simplement de tenir le temps que passe la tempête ?

Bien sûr, il ne sera pas possible d'entrer dans la tête de l'auteur au point de répondre à toutes ces questions. Mais les poser et chercher à donner quelques réponses rigoureuses (en se faisant une idée des pratiques de navigation de l'époque, par exemple) permettrait certainement de mettre en évidence la charge implicite de chaque métaphore caractérisant l'équilibre. Et ainsi, d'interroger de manière plus approfondie son rapport avec le texte qui la contient.

Il s'agirait en somme de déployer autant que possible la métaphore, d'une part selon le triptyque source – propriétés – cible développé par Daniele Besomi (2016), afin de bien mettre au clair ce que l'on sait de cette métaphore ; et d'autre part, selon les « huit questions du système », pour voir les points d'impact précis des potentiels transferts de propriétés observés, sur le texte.

Dans tous les cas, il faut savoir qu'une étude sur les métaphores ne peut prétendre à l'exhaustivité quant à leurs propriétés implicites, même lorsqu'il s'agit de la métaphore de l'équilibre. En revanche, si l'étude est menée de manière rigoureuse, il doit être possible de dresser un panorama des emplois de ce concept à l'époque donnée, et de trouver un ensemble de régularités marquantes en ce qui concerne le lien entre la métaphore considérée et la théorie qui l'entoure. Et cela, semble-t-il, pourrait constituer un apport valable à l'histoire

de la pensée économique : reconstituer le lien entre les théories des économistes et les images qu'ils emploient. Voire, si le temps imparti en laisse la possibilité, esquisser une étude des transferts culturels entre théoriciens, à travers ces métaphores.

Sur le plan méthodologique, cette thèse sera donc découpée en plusieurs niveaux.

Pour ce qui est de la démarche globale, il s'agira d'abord de donner sens à la théorie d'un auteur, en cherchant le lien entre les métaphores qu'il emploie et l'articulation globale de sa théorie.

Mais cette perspective ne pourra pas se contenter de porter sur les textes de nos trois auteurs : notre choix théorique en ce qui concerne les métaphores ne permet pas d'espérer les comprendre sans référence à leur contexte d'énonciation. Ainsi l'étude que nous souhaitons produire sur Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, Joseph Garnier et Gustave Molinari alliera réflexions sur la construction interne de ces théories et perspective externaliste.

Ce sont nos hypothèses sur les liens entre une théorie, ses métaphores, et le contexte historique et socio-culturel dans lequel ces dernières se déploient, qui rendent possible une telle complémentarité entre deux approches méthodologiques souvent opposées.

#### b. Approche(s) du concept d'équilibre ?

##### Choix du concept à traiter

Le traitement des concepts apparentés au concept d'équilibre pose question. Par exemple, que faire du concept d'ordre, ou de celui d'harmonie ?

Doit-on les intégrer complètement au raisonnement et les étudier comme s'il s'agissait de concepts d'équilibre – sans oublier qu'ils n'en sont pas tout à fait ? Ou faut-il les laisser en périphérie du travail, pour s'intéresser plus précisément au concept d'équilibre en tant que tel ? On les traiterait alors comme des compléments d'information, mais ils ne seraient pas l'objet de la recherche. Cela sous entendrait une approche plus lexicale qu'« ontologique » : on se focaliserait sur le mot, peu importe ce qu'il sous-entend, peu importe sa faculté à ordonner le monde théorique dans lequel il est mobilisé.

A moins de vouloir montrer, comme cherche à le faire Mircea Eliade (1980 (1952)) pour la notion de « centre », que la notion d'équilibre est un invariant dans l'histoire de l'humanité qui ne fait que prendre diverses formes et divers noms selon les époques – ce que nous

n'aurons pas la prétention de faire –, il ne semble pas possible d'adopter une approche allant au-delà du strict concept d'équilibre.

Ainsi, c'est le terme d'« équilibre » et lui seul que nous prendrons de front dans ce travail. Les concepts pouvant sembler annexe seront certainement mentionnés, mais en aucun cas mis sur un plan similaire : ils serviront à mettre en valeur divers aspects de l'équilibre, ou son absence dans les textes.

La difficulté sera cependant que, pour comprendre les multiples emplois de ce terme, il faudra le lier ou l'opposer à d'autres notions comme celle d'« interdépendance », d'« égalité », ou encore de « correspondance ».

### *Dimensions du concept d'équilibre*

Le terme « équilibre » ne renvoie-t-il pas nécessairement à la notion de forces, du fait de sa définition et de son origine non économique ? L'étymologie du terme elle-même est parlante : le Grand Robert nous informe que le mot apparaît en français vers 1540, venant du latin *aequilibrium*, qui lui-même provient de *aequus* « égal » et de *libra* « balance ». La référence aux forces est donc présente dès l'origine. Cependant, il y a plusieurs façons de penser ces forces et leurs relations : on peut par exemple faire référence à l'hydraulique, ou bien à la thermodynamique ; et bien sûr, ce ne sont pas nos connaissances actuelles sur ces domaines qui sont prises en considération par nos auteurs, mais bien les connaissances de leur époque et, plus encore, ce qu'eux-mêmes en savaient.

Est-il malgré tout possible de penser le concept d'équilibre autrement qu'en termes de forces ? Ou bien pour cela, doit-on passer à ces autres concepts évoqués plus haut ? A ce stade de notre recherche, nous ne pouvons pas trancher cette question.

L'équilibre peut être statique ou dynamique. Il peut être un état dans lequel s'installe l'économie (équilibre stable), un point par lequel l'économie passe parfois sans (malheureusement ?) y rester (équilibre instable), ou bien un point théorique auquel on se réfère pour comprendre les fluctuations. Il peut être partiel (sur un seul marché) ou général. Il peut être équilibre de sous-emploi. Il peut être sentier de croissance équilibrée. Il peut être optimum de Pareto, ou équilibre de Nash.

Les tentatives de classification qui ont été faites ne sont pas concluantes. Tieben part de la tentative de Machlup, qui a voulu clarifier les différents concepts d'équilibre et a montré que les catégories « équilibre statique » versus « équilibre dynamique » étaient elles-mêmes définies de bien des manières par les théoriciens. Le travail de Machlup s'est visiblement soldé par un échec aux yeux son auteur lui-même. Tieben, lui, propose alors une autre classification, séparant les théories selon qu'elles définissent l'équilibre « as a process » ou « as an end-state ». Par cette dernière formulation, il entend le fait que :

“The focus of analysis is entirely on the position of equilibrium itself and, since we know it will be kept at this position, we may well treat all variables “as if” they exist at the same point in time. That is, the stationary process that goes on behind the scene of this equilibrium can be ignored.” (Tieben, 2012)

Mais il n'est pas toujours évident de répartir les théories entre ces catégories, ni de voir comment elles recourent ou non les précédentes.

Nous ne repartirons pas directement de ces classifications, en raison de leur manque de clarté. Mais nous chercherons à prendre le concept d'équilibre dans toute sa diversité, et espérons que l'approcher par les métaphores qui le caractérisent permettra de mieux le comprendre.

Par ailleurs, il faudra prendre en compte la dimension normative du concept d'équilibre, à travers ses emplois, son histoire. Car l'équilibre est souvent considéré comme *le point qu'il faut atteindre*, ou bien *l'état de santé de l'économie*, par exemple ; il est parfois une norme, un point de référence qui demeure, malgré les excès spéculateurs ou les erreurs des entrepreneurs.

### 3. Plan provisoire

#### INTRODUCTION :

- Pourquoi parler de métaphores en économie ?

(NEON et al., 2017), (Stapleford, 2017), (Besomi, 2016)

- État de la littérature.

(Black, 1979), (Klamer and Leonard, 1994), (McCloskey, (1985) 1998), (Mirowski, 1994), (Morgan, 2012), (Morgan, 2004)

- Pourquoi à la fin du XIXème ? Définition du corpus et point méthodologique.

(Arena, 1991), (Béraud, 2016), (Lutfalla and Breton, 1991), (Marco, "Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, 1813-1892, L'orthodoxe Intransigeant", 1991)

#### **CHAPITRE 1 : Les spécificités du concept d'équilibre.**

##### 1. Les théories économiques, des systèmes ?

(Sugden, 2000), (Armatte, 2012), (Blic, 2004), (Vanolli, 2002), (Capron, 2006), (Demeestère, 2005), (Willard, 1989), (Shubik, 1993), (Brisset, 2013), (Jorland, 2000), (Marco, 1991), (Roncaglia, 2005 (2001)), (Sapir, 2003)

##### 2. La centralité du concept d'équilibre : est-il un outil clef pour penser un système économique ?

(Eliade, 1980 (1952)), (Høffding, 1908), (Lunghini, 1997)

##### 3. Histoire de ce concept, présent avant d'être explicite. Qu'est-ce qu'une théorie économique sans notion d'équilibre, ne serait-ce qu'implicite ?

(Besomi, 2018)

##### 4. Les diverses notions d'équilibre

(Vercelli, 1997), (Tieben, 2012), (Perrot, 1983)

*De cette complexité de la notion, on passe ensuite à la multiplicité des images que l'on peut employer pour la décrire.*

#### **CHAPITRE 2 : Se focaliser alors en particulier sur les images de la fin du XIXème.**

##### 1. Le contexte intellectuel de la fin du XIXème en économie.

(Baslé and Gélédan, 1991), (Christensen, 1994), (Opocher, 2016), (Silvant, 2010; Silvant, 2012)

##### 2. Trois auteurs clef : Joseph Garnier, Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, Gustave Molinari.

(Garnier, 1848; Garnier, 1873; Garnier, 1889), (Molinari, 1855), (Courcelle-Seneuil, 1865)

- a. Leurs métaphores et ce à quoi elles renvoient.

(Perrot, 1981)

- b. En quoi leurs manières de caractériser l'équilibre diffèrent-elles, ou non, de ce que l'on pourrait attendre de contemporains de Walras ?

(Mirowski, 1989)

- c. Au sein d'un même courant, avec des auteurs qui se revendiquent tous de Say, les métaphores sont différentes.

(Lutfalla, 1991), (Say, (1803) 1863)

*On en viendra alors à se demander, dans le détail, ce que ces différences impliquent pour le développement, la construction de chaque pensée.*

### **CHAPITRE 3 : Qu'est-ce qu'une métaphore, et que veut dire le fait qu'elle « implique » une certaine manière de penser ? A quel point est-ce vrai ?**

1. Point méthodologique : le problème de la causalité entre métaphore et théorie.

(Høffding, 1924 ; Høffding, 1924 ; Høffding, 1908)

2. En revanche, après cette théorie de la métaphore, on pourra voir comment elle entre en résonance avec les diverses parties de la théorie développée. Et ce, chez les auteurs en question.

(Rubin, 1932), (Reeder, 1979), (Schlanger, 1995)

3. Deux métaphores différentes ne permettent pas de développer une théorie semblable.

(Benoist, 2007), (Martinengo, 2013)

## **CONCLUSION**



## 4. Encadrement et déroulement de la recherche

Cette recherche sera encadrée par le professeur Roberto Baranzini de l'Université de Lausanne (IEPHI, CWP) et par la professeure Annie Cot, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (REHPERE).

Nous pouvons établir le calendrier de recherche suivant en déterminant les étapes essentielles de rédaction et de lecture pour mener à bien une telle recherche dans les trois ans impartis pour la thèse. Et ce, dans le cadre du Projet FNS dans lequel s'insère cette thèse.

Ce projet est intitulé « La caractérisation métaphorique de l'équilibre, des crises et des cycles économiques » et porte sur le XIX<sup>ème</sup> siècle. La présente thèse s'y insère car elle se charge d'étudier la partie francophone de la littérature économique de l'époque pour en comprendre les structures métaphoriques, en se centrant sur le concept d'équilibre.

<b>Semestre</b>	<b>Lectures et événements de recherche</b>	<b>Objectifs</b>
Automne 2017	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lectures générales pour projet de thèse</li><li>- Construction d'une première bibliographie</li><li>- Réflexions sur les différents axes de la thèse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Brouillon du projet de thèse</li></ul>
Printemps 2018	<ul style="list-style-type: none"><li>- Suite des lectures pour le projet de thèse. Accent mis sur la lecture des sources primaires</li><li>- Écriture de bribes, pour solidifier les divers axes du projet.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Projet de thèse (pour fin avril)</li></ul>
Été 2018	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lectures théoriques sur les métaphores</li><li>- Participation à l'école d'été en histoire de la pensée économique organisée à Duke University, en présence de P. Mirowski.</li><li>- Participation au séminaire d'été REPHERE, à Avignon</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Élaboration du raisonnement pour le chapitre 3 : premiers éléments</li></ul>
Automne 2018	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lectures théoriques sur les métaphores, suite</li><li>- Lectures de sources primaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Suite de la mise en place du chapitre 3</li></ul>

Hiver 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lectures complémentaires sur le concept d'équilibre en économie – au XIXème ou non.</li> <li>- Lectures de sources primaires</li> <li>- Début de l'organisation du colloque prévu dans le cadre de notre projet FNS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confrontation du cadre théorique ébauché et des résultats des lectures de sources primaires</li> <li>- Rédaction d'un brouillon</li> </ul>
Printemps 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lectures complémentaires en fonction des besoins de l'article</li> <li>- Participation à un colloque</li> <li>- Organisation du colloque pour le projet FNS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soumission d'un premier article</li> </ul>
Été 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture de sources primaires</li> <li>- Histoire du concept d'équilibre à la fin du XIXème siècle</li> <li>- Organisation du colloque pour le projet FNS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du raisonnement pour le chapitre 2</li> </ul>
Automne 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture de sources primaires, suite</li> <li>- Le concept d'équilibre chez mes auteurs : travail approfondi, avec mise en relation de ce concept avec les autres aspects de leur pensée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- brouillon chapitre 2</li> <li>- Soumission d'un deuxième article</li> <li>- Colloque du projet FNS à Lausanne</li> </ul>
Hiver 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lectures autour du concept d'équilibre, son rôle, sa corrélation avec le reste de la théorie</li> <li>- Lectures théoriques sur les métaphores, suite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du raisonnement chapitre 1</li> </ul>
Printemps 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lectures complémentaires</li> <li>- Début de rédaction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brouillon chapitre 1</li> <li>- Soumission, si possible, d'un troisième article</li> </ul>
Été 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- correction premier manuscrit complet</li> </ul>
Automne 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corrections et préparation soutenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- colloque de thèse dernières corrections et soutenance.</li> </ul>

## 5. Bibliographie (provisoire)

### Sources primaires

Courcelle-Seneuil, Jean-Gustave. *Traité Sommaire D'économie Politique*. Guillaumin & Cie, 1865.

Courcelle-Seneuil, Jean-Gustave et al. "Dictionnaire Universel Théorique Et Pratique, Du Commerce Et De La Navigation". *Dictionnaire universel théorique et pratique, du commerce et de la navigation*, Guillaumin & cie, 1859, Sur les balances à bascule voir aussi [http://www.direct-pesage.net/fic\\_bdd/pdf\\_fr\\_fichier/11824345660\\_Les\\_basculles\\_decimales.pdf](http://www.direct-pesage.net/fic_bdd/pdf_fr_fichier/11824345660_Les_basculles_decimales.pdf)

Garnier, Joseph. *Elements De L'économie Politique. Exposé Des Notions Fondamentales De Cette Science*. Deuxième édition edition, Guillaumin & Cie, 1848.

---. *Premières Notions D'économie Politique, Sociale Ou Industrielle*. 4ème edition, Garnier Frères / Guillaumin et Cie, 1873.

---. *Traité D'économie Politique*. Guillaumin & Cie / Garnier Frères, 1889.

Molinari, Gustave De. *Cours D'économie Politique. Première Partie : La Production Et La Distribution Des Richesses*. vol. 1, Guillaumin & Cie, 1855.

Say, Jean-Baptiste. *Traité D'économie Politique Ou Simple Exposition De La Manière Dont Se Forment, Se Distribuent Et Se Consomment Les Richesses*. Première édition edition, vol. 1, Guillaumin, 1803.

---. *Traité D'économie Politique Ou Simple Exposition De La Manière Dont Se Forment, Se Distribuent Et Se Consomment Les Richesses*. Septième édition, Précédée d'une notice biographique sur l'auteur, par M.A. Clément edition, vol. 1, Guillaumin, (1803) 1814.

---. *Traité D'économie Politique Ou Simple Exposition De La Manière Dont Se Forment, Se Distribuent Et Se Consomment Les Richesses*. Septième édition, Précédée d'une notice biographique sur l'auteur, par M.A. Clément edition, Guillaumin, (1803) 1863.

### Sources secondaires

Arena, Richard. "Joseph Garnier, 1813-1881, Libéral Orthodoxe Et Théoricien Éclectique." *L'économie Politique En France Au Xixème Siècle*, edited by Yves Breton and Michel Lutfalla, Economica, 1991, pp. 111-139.

- Armatte, Michel. "Les Marches De L'aléa." *Prisme*, vol. 21, 2012.
- Austin, John Langshaw. *Quand Dire C'est Faire*. translated by Gilles Lane, Le Seuil, 1970. 1962.
- Baslé, Maurice and Alain Gélédan. "Frédéric Bastiat, 1801-1850, Théoricien Du Libre Échange." *L'économie Politique En France Au Xixème Siècle*, edited by Yves Breton and Michel Lutfalla, Economica, 1991.
- Benoist, Jocelyn. "Les Métaphores Sont Des Expressions Comme Les Autres." *Archives de philosophie*, vol. 4, no. 70, 2007, pp. 559-578, <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2007-4-page-559.htm>.
- Béraud, Alain. "Gustave De Molinari (1819-1912)." *Handbook on the History of Economic Analysis*, edited by Gilbert Faccarello and Heinz D. Kurz, vol. 1, Edward Elgar, 2016, pp. 237-241.
- Besomi, Daniele. "Economic Crises and Business Cycles - Working Paper." 2018.
- . "The Metaphors of Crises." *Journal of Cultural Economics*, no. Symposium Issue on « The language of crises », 2016.
- Black, Max. "How Metaphors Work: A Reply to Donald Davidson." *Critical Inquiry*, vol. 6, no. 1, 1979, pp. 131-143, <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/448033?journalCode=ci>.
- Blic, Damien de. "La Comptabilité À L'épreuve Du Scandale Financier." *Comptabilité - Contrôle - Audit*, vol. 3, no. 10, 2004, pp. 7-27.
- Bourdieu, Pierre. *Ce Que Parler Veut Dire*. Fayard, 1982.
- Brisset, Nicolas. "Discours Économique Et Évolution Institutionnelle, Les Apports De J.R. Commons." *Economies et sociétés*, vol. 49, no. 10, 2013, pp. 1777-1802.
- Capron, Michel. "Les Normes Comptables Internationales, Instruments Du Capitalisme Financier." *Management et sciences sociales*, vol. 2, 2006.
- Christensen, Paul P. "Fire, Motion, and Productivity: The Proto-Energetics of Nature and Economy in François Quesnay." *Natural Images in Economic Thought*, edited by Philip Mirowski, Cambridge University Press, 1994.
- Cohen, I. Bernard. *The Natural Sciences and the Social Science*. edited by Robert S. Cohen, Springer, 1994.

- Davidson, Donald. "What Metaphors Mean." *Critical Inquiry*, vol. 5, no. 1, 1978, pp. 31-47, <https://scihub.tu/https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/447971?journalCode=ci>.
- Demeestère, René. "Pour Une Vue Pragmatique De La Comptabilité." *Revue française de gestion*, vol. 157, no. 4, 2005, pp. 103-114.
- Eliade, Mircea. *Images Et Symboles*. Gallimard, 1980 (1952).
- Høffding, Harald. *Histoire De La Philosophie Moderne*. translated by P. Bordier, vol. 1, Félix Alcan, 1924.
- . "La Philosophie En Scandinavie." *Revue de métaphysique et de morale*, 1908.
- . *La Relativité Philosophique, Totalité Et Relation*. translated by Jacques de Coussange, Librairie Félix Alcan, 1924.
- Jorland, Gérard. "The Coming into Being and Passing Away of Value Theories in Economics (1776-1976)." *Biographies of Scientific Objects*, edited by Lorraine Daston, University of Chicago Press, 2000, pp. 117-131.
- Klamer, Arjo and Thomas C. Leonard. "So What's an Economic Metaphor?" *Natural Images in Economic Thought*, edited by Philip Mirowski, Cambridge University Press, 1994, pp. 20-52.
- Laurent, Alain. "Gustave De Molinari: Journaliste De Belgique, Rédacteur En Chef Du *Journal Des Économistes* De 1881 À 1912." *La Philosophie Libérale*, Les Belles Lettres, 2002.
- Lunghini, Giorgio. "Equilibrio, Politica Economica". *Dizionario di economia politica*, edited by Giorgio Lunghini and Mariano d'Antonio, Boringhieri, 1988, p. 11-80.
- . "Equilibrium, Reproduction and Crisis." *Equilibrium and Economic Theory*, edited by Caravale, Taylor & Francis, 1997, pp. 41-47.
- Lutfalla, Michel. "Jean-Baptiste Say, Le Fondateur." *L'économie Politique En France Au XIXème Siècle*, edited by Yves Breton and Michel Lutfalla, Economica, 1991.
- Lutfalla, Michel and Yves Breton. "Introduction." *L'économie Politique En France Au XIXème Siècle*, edited by Yves Breton and Michel Lutfalla, Economica, 1991.

- Marco, Luc. "Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, 1813-1892, L'orthodoxe Intransigeant." *L'économie Politique En France Au XIXème Siècle*, edited by Yves Breton and Michel Lutfalla, Economica, 1991.
- . "Les Agents Dans La Pensée Économique Française." *L'économie Politique En France Au XIXème Siècle*, edited by Yves Breton and Michel Lutfalla, Economica, 1991.
- Martinengo, Alberto. "Le Travail De L'image, Métaphore Et Performativité Chez Paul Ricoeur." *Klesis – Revue philosophique*, no. 28, Imagination et performativité, 2013.
- McCloskey, Deidre. *The Rhetoric of Economics*. The University of Wisconsin Press, (1985) 1998.
- Mirowski, Philip. "Doing What Comes Naturally : Four Metanarratives on What Metaphors Are For." *Natural Images in Economic Thought*, edited by Philip Mirowski, Cambridge University Press, 1994.
- . *More Heat Than Light: Economics as Social Physics, Physics as Nature's Economics*. Cambridge University Press, 1989.
- Morgan, Mary S. "Imagination and Imaging in Model Building." *Philosophy of Science*, vol. 71, no. 5, 2004, pp. 753-766.
- . *The World in the Model*. Cambridge University Press, 2012.
- Mosini, Valeria (ed). *Equilibrium in Economics: Scope and Limits*. Routledge, 2007. Valeria Mosini.
- NEON et al. "Framing the Economy." 2017. general editor, New Economy organisers' Network (NEON) et al., <https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/feb/16/anguage-austerity-economic-policy><https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/feb/16/anguage-austerity-economic-policy>.
- Opocher, Arrigo. "John Stuart Mill (1806-1873)." *Handbook on the History of Economic Analysis*, edited by Gilbert Faccarello and Heinz D. Kurz, vol. 1, Edward Elgar, 2016, pp. 185-191.
- Perrot, Jean-Claude. "Les Dictionnaires De Commerce Au XVIIIème Siècle." *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 28, no. 1, 1981, pp. 36-67, <http://www.jstor.org/stable/20528641>.

- . "Premiers Aspects De L'équilibre Dans La Pensée Économique Française." *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 5, no. sept-oct, 1983, pp. 1058-1074, <http://www.jstor.org/stable/27581799>.
- Reeder, Harry P. "Language and the Phenomenological Reduction: A Reply to a Wittgensteinian Objection." *Man and World*, vol. XII, no. 1, 1979, pp. 35-46, <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007/BF01249179.pdf>.
- Ricœur, Paul. *La Métaphore Vive*. Le Seuil, 1975.
- Roncaglia, Alessandro. "The Marginalist Revolution: The Subjective Theory of Value." *The Wealth of Ideas*, Cambridge University Press, 2005 (2001).
- Rubin, Edgar. "L'inachèvement Forcé De La Connaissance Dans La Philosophie De Hoffding." *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. 29, no. 9-10, 1932, pp. 673-681.
- Sapir, Jacques. *Les Trous Noirs De La Science Économique*. Points, 2003.
- Schlanger, Judith. "Connaissance Et Métaphore." *Revue de Synthèse*, vol. 4, no. 4, 1995, pp. 579-592.
- Shubik, Martin. "Accounting and Its Relationship to General Equilibrium Theory." *Accounting and economics*, edited by Martin Shubik, vol. 22, 1993, pp. 226-234. *Economic notes by Monte dei Paschi di Siena*.
- Silvant, Claire. "L'école Libérale Française Et L'intervention Publique Dans La Deuxième Moitié Du 19ème Siècle." vol. Thèse de Doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2010.
- . "L'école Libérale Française Et La Question Du Bimétallisme (1860-1885). Enjeux Économiques Et Politiques De La Controverse." *Æconomia*, vol. 2, no. 3, 2012, pp. 305-326.
- Stapleford, Thomas A. "Historical Epistemology and the History of Thought: Views through the Lens of Practice." *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, vol. 35A, 2017, pp. 113-145.
- Sugden, Robert. "Credible Worlds: The Status of Theoretical Models in Economics." *Journal of Economic Methodology*, vol. 7, no. 1, 2000, pp. 1-31.
- Tieben, Bert. *The Concept of Equilibrium in Different Economic Traditions: An Historical Investigation*. Edward Elgar, 2012.

Vanolli, André. *Une Histoire De La Comptabilité Nationale*. La Découverte, 2002.

Vercelli, Alessandro. "Equilibrium, Disequilibrium and Macroeconomic Theory." *Equilibrium and Economic Theory*, edited by Caravale, Taylor & Francis, 1997, pp. 48-73.

Willard, Jean-Charles. "L'économie Souterraine Dans Les Comptes Nationaux " *Economie et Statistique*, vol. 226, 1989, pp. 35-51.